

Pour diffusion immédiate

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial invitée à participer au Colloque international sur l'assurance qualité en Afrique francophone

Québec, le 30 novembre 2015. La présidente de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, M^{me} Céline Durand, revient enchantée de sa participation au tout premier Colloque international sur l'assurance qualité en Afrique francophone, qui s'est déroulé à Dakar, au Sénégal, du 18 au 20 novembre 2015. Elle avait été sollicitée par l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur du Sénégal (ANAQ-Sup), organisatrice de l'événement, afin de partager l'expertise développée par la Commission depuis plus de vingt ans en matière d'évaluation en enseignement supérieur. « C'est avec fierté que j'ai témoigné de l'expérience acquise au fil du temps par la Commission et les collèges en matière d'évaluation et de notre capacité à porter ensemble un regard critique sur nos pratiques, afin d'assurer l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial au bénéfice des étudiants et en adéquation avec les besoins de la société québécoise » a-t-elle déclaré.

Des objectifs atteints

Ayant pour thème *L'Assurance Qualité en Afrique francophone : bilan, bonnes pratiques et perspectives*, le colloque visait à offrir un espace de réflexion et de partage sur la mise en place et le développement de systèmes internes et externes d'assurance qualité au Sénégal, en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord. Près d'une centaine d'intervenants (acteurs, experts et partenaires) étaient présents. Au cours de son exposé, la présidente de la Commission a situé l'enseignement collégial au Québec comme réseau intégré à l'enseignement supérieur, avant de présenter la mission de la Commission ainsi que son mandat et de mettre en lumière les grandes réalisations de la Commission de même que l'impact de ses travaux sur les établissements. Elle a ensuite expliqué comment l'évolution des pratiques a amené la Commission à modifier la manière de s'acquitter de son mandat et à mettre ainsi en place un nouveau mode d'évaluation, systémique et cyclique. Elle s'est enfin attardée aux défis et aux enjeux que comporte la nouvelle opération d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois. La présentation de M^{me} Durand ainsi que le programme du colloque sont disponibles sur le site Internet de la Commission au www.ceec.gouv.qc.ca.

Cette mission s'inscrit dans la mise en œuvre de la planification stratégique 2012-2017 de la Commission, dont les deux grandes orientations consistent à contribuer à l'amélioration de l'enseignement collégial par le développement d'un système d'assurance qualité institutionnel efficace et à faire reconnaître l'influence des pratiques d'évaluation sur la qualité de l'enseignement collégial. De fait, elle a permis de partager l'expertise de la Commission avec d'autres agences d'assurance qualité en enseignement supérieur en plus d'accroître les connaissances sur leurs façons de faire et d'enrichir ainsi le processus de recherche et d'analyse comparative, visant l'adoption des meilleures pratiques d'évaluation dans une optique d'amélioration continue. Elle a aussi permis de poser les premiers jalons d'une participation de la Commission, au printemps 2016, au premier colloque d'un nouveau réseau d'agences francophones (France, Belgique, Suisse, Sénégal, etc.) actuellement en voie d'être constitué.

Veille stratégique et missions de la Commission

Afin de s'assurer que sa nouvelle opération systémique récurrente reposerait sur des bases conceptuelles solides et sur des pratiques reconnues au plan international, la Commission a effectué, depuis 2009, d'importants travaux de veille sur les processus et mécanismes des grandes agences d'assurance qualité dans le monde ainsi que des missions lui permettant d'examiner plus en profondeur le fonctionnement de certaines d'entre elles. Les missions qu'elle a réalisées l'ont amenée à signer des ententes de partenariat avec six agences, dont l'ANAQ-Sup. Ces ententes portent principalement sur la participation à des activités initiées par un organisme ou l'autre et sur des stages de perfectionnement. À ce jour, les démarches réalisées ont permis de constater que les processus d'évaluation mis en place par la Commission sont d'une grande qualité, comparables aux meilleures pratiques ailleurs dans le monde, et qu'ils assurent des résultats crédibles et fiables.

À propos de la Commission

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'assurance qualité public et indépendant dont la mission est de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement collégial et de témoigner de cette qualité. Pour assurer l'accomplissement de sa mission et susciter un véritable engagement dans la recherche continue de la qualité de la formation, la Commission privilégie un processus d'évaluation fondé sur la participation et la collaboration des collègues et de leur personnel.

- 30 -

Source :

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Information :

Nathalie Savard, secrétaire générale

Cellulaire 418 717-0544